



echo des ZIP

Mise en œuvre des sous-projets
872,22 ha à mettre en valeur par
le PARIIS-BF pour cette campagne
agricole 2023

P.12



La parole aux experts

Solution d'irrigation type 1
Le géotextile, une matière assurant
la durabilité des DCN

P.16



vie du projet

Formation des prestataires locaux d'irrigation
Se former pour mieux entretenir le réseau d'irrigation

P.03



témoignages

La réhabilitation du site de Gaskaye
Une aubaine pour la société
coopérative rizicole

P.18



interview

Aménagements hydro-agricoles

La SONATER, un acteur clé
dans la réalisation des
investissements du PARIIS-BF

P.03





edito

Adolphe ZANGRE, Chargé du PARIIS-BF

« PARIIS vise à institutionnaliser les solutions d'irrigation élaborées par les six pays en vue d'assurer la capitalisation des connaissances acquises... »

Les six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) réunis à Dakar le 31 Octobre 2013 lors de la Conférence de Haut Niveau sur l'Irrigation au Sahel, ont convenu dans une déclaration commune appelée la « Déclaration de Dakar », de combiner leurs efforts pour accroître le rythme et la qualité des investissements dans l'agriculture irriguée. Celle-ci devrait se faire sur la base d'une approche participative et systémique de résolution des problèmes et de développement de solutions adaptées.

Aussi, suite à cette conférence, les pays avec leurs partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs de l'agriculture irriguée ont mis en place une Task Force pilotée par le Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS). Elle avait pour charge d'instruire un programme régional visant à appuyer les six États dans la réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés à Dakar : l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel, avec pour objectif de développement d'améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans les pays participants du Sahel. Les orientations essentielles du programme envisagé ont été déclinées dans le document Cadre Stratégique pour l'Eau Agricole au Sahel (CSEAS) et son corollaire de Plan d'Action Régional (PAR) produit par la Task Force.

Afin de répondre à cet appel, la Banque Mondiale a octroyé un financement à un

projet régional porté par le CILSS et les six pays. Ce projet régional intitulé « *Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel* » (PARIIS, également connu sous l'acronyme SIIP en anglais) bénéficie d'un financement de l'IDA (« *International Development Association* ») à hauteur de 170 millions de dollars US. Il vise à réunir les conditions nécessaires pour atteindre les objectifs qualitatifs et quantitatifs de la Déclaration de Dakar, à travers la mise en place d'actions pour la réalisation des investissements dans le secteur de l'agriculture irriguée, leur performance et leur durabilité, tout en prenant en compte les différentes formes de maîtrise de l'eau.

Le projet vise à institutionnaliser les solutions d'irrigation élaborées par les six pays en vue d'assurer la capitalisation des connaissances acquises et garantir la durabilité de l'approche au-delà de la durée de vie du projet. Il s'agit d'élaborer, de mettre en œuvre des solutions d'irrigation basées sur les meilleures pratiques émergentes identifiées dans les six pays pour les différents types de systèmes et à les institutionnaliser.

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF), conformément à ses engagements dans le document du projet, est sur une voie promettante à une année de la clôture du projet qui interviendra en mars 2024 dont la mise en œuvre a débuté en 2018. Le PARIIS-BF à terme mettra à la disposition des producteurs 2 077 ha de superficies. Les

travaux se résumeront à l'aménagement de périmètres irrigués communautaires, de bas-fonds et de périmètres irrigués goutte-à-goutte. À ce titre, le projet aménagera 713,14 ha de nouveaux bas-fonds, réhabilitera 749,45 ha de bas-fonds, aménagera 194 ha de nouveaux périmètres irrigués, réhabilitera 106 ha de périmètres irrigués, aménagera 209 ha de périmètres irrigués à l'aval du barrage de Dourou.

Sur le terrain, le PARIIS-BF a fait déjà ses preuves en mettant en valeur au titre de la campagne écoulée environ 377 ha de bas-fonds dans les zones de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Ouest et du Nord. Pour la présente campagne agricole de saison humide 872,22 ha seront mis en valeur. En amont de ces aménagements, le PARIIS-BF a fait un travail remarquable sur le plan institutionnel avec le renforcement des capacités des acteurs et la mise en place de plusieurs comités.

Sur le plan de la mise solutions d'irrigation, le PARIIS-BF a tenu le pari en procédant à travers son dispositif de gestion des connaissances à la documentation des solutions d'irrigation des types 1&2.

D'ici fin mars 2024, le PARIIS-BF compte bouger les indicateurs du cadre de résultats pour atteindre les résultats fixés. Pour cela, il compte sur l'accompagnement de l'ensemble de ces acteurs de mise en œuvre ainsi que celui des producteurs afin d'obtenir des investissements durables.



interview



Stanislas B. GOUNGOUNGA, Directeur général de la SONATER

Aménagements hydro-agricoles

La SONATER, un acteur clé dans la réalisation des investissements du PARIIS-BF

Dans le cadre de la réalisation des activités au titre de la composante B, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) a établi un protocole de collaboration avec la Société Nationale d'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) comme Maître d'Ouvrage Délégué (MOD). Ce protocole d'accord a été exécuté sur une durée de 22 mois. La délégation faite par le Maître d'Ouvrage (MO) au MOD a porté sur le recrutement des prestataires, la supervision des études et des travaux d'aménagement/réhabilitation de bas-fonds et de réhabilitation de périmètres irrigués. À la fin de la mise en œuvre de ce protocole, quel bilan peut-on dresser avec le MOD et quels peuvent être les éléments de satisfaction ainsi que les insuffisances à relever. Ce sont en substance les grandes lignes des entrevues avec la SONATER.

De manière succincte, pouvez-vous nous présenter la Société Nationale d'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) ?

La Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER) est une société d'État créée par décret N°2014-059/PRES/PM/MICA/MASA/MEF du 07 Février 2014 en remplacement du Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural (FEER). Son capital social est fixé à la somme d'un milliard cent cinquante-quatre millions (1.154.000.000) de Francs CFA entièrement détenu par l'État du Burkina Faso.

La SONATER est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture, sous la tutelle financière du Ministère en charge des finances et sous la tutelle de gestion du Ministère en charge des Entreprises Publiques et Parapubliques.

La société a pour objet d'exécuter à titre de Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte et au nom de l'État et de ses démembrements, des collectivités territoriales, des associations et de tout organisme de droit public et privé, des projets et programmes dans les principaux domaines suivants :

- Les équipements en matériels agricoles manuels et motorisés ;
- Les constructions rurales ;
- Les aménagements des terres agricoles ;
- La défense et la restauration des sols ;
- Toutes autres activités de l'agriculture et de la sécurité alimentaire rentrant dans le champ de la MOD.

La direction générale de la SONATER est composée des directions suivantes :

- La Direction de l'Administration des Finances et de la Comptabilité (DAFC) ;
- La Direction de la Mécanisation des Filières Agricoles (DMFA) ;
- La Direction des Infrastructures et des Aménagements Agricoles (DIAA).

La SONATER a exécuté en tant que MOD dans le cadre d'un protocole de collaboration avec le PARIIS-BF, un certain nombre d'activités. Pouvez-vous revenir sur la nature de ces activités ?

Les activités exécutées en tant que MOD par la SONATER dans le cadre du protocole de collaboration avec le PARIIS-BF sont classées comme suit :

▪ **Le recrutement de partenaires stratégiques**

Il s'agit du recrutement des Opérateurs de Solutions d'Irrigation (OSI).

▪ **La réalisation des études**

Il s'agit du recrutement des consultants chargés des différentes études d'aménagement et le suivi de l'exécution des contrats d'études y compris la validation et l'approbation des livrables des activités suivantes :

- le recrutement de bureaux d'études, le suivi et la supervision des études APD pour l'aménagement de 333 ha de bas-fonds ;
- le recrutement de bureaux d'études, le suivi et la supervision des études APD pour la réhabilitation de 346 ha de bas-fonds ;
- le recrutement de bureau d'études, le suivi et la supervision des études APD pour l'aménagement de 400 ha de périmètres irrigués autour du barrage de Dourou.

▪ **La réalisation des travaux**

Il s'agit d'une part, du recrutement des consultants chargés du suivi-contrôle des travaux et du recrutement des entreprises



chargées d'exécuter les travaux et d'autre part, la supervision de l'exécution des travaux suivants :

- le recrutement d'entreprises, le suivi et la supervision des travaux de réalisation de 345 ha de bas-fonds et de réhabilitation de 404 ha de bas-fonds ;
- le recrutement d'entreprises, le suivi et la supervision des travaux de réalisation de 333 ha de bas-fonds et de réhabilitation de 346 ha de bas-fonds ;
- le recrutement d'entreprises, le suivi et la supervision des travaux de réhabilitation de 106 ha de périmètres irrigués.

Quel bilan peut-on établir au terme de l'exécution de ce protocole de collaboration ?

Toutes les missions prévues ont été réalisées. Pour ce qui concerne les études de faisabilité pour l'aménagement de 400 ha de périmètres irrigués autour du barrage de Dourou dans la région du Nord, il a été réalisé les études d'aménagement de 700 ha en lieu et place. Les difficultés majeures

rencontrées ont été :

- des retards accusés par les bureaux d'études dans la conduite des études ;
- les suspensions des décaissements ;
- la faible capacité financière de certaines entreprises ;
- des problèmes fonciers sur certains sites ;
- des problèmes sécuritaires sur d'autres sites.

Quels peuvent être les éléments de satisfaction ? Quels enseignements peut-on tirer de cette expérience avec le PARIIS-BF ?

La contribution des sous-projets pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire est la principale source de satisfaction. À cet effet, à la suite du protocole avec la SONATER, le PARIIS-BF prévoit en co-investissement avec le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) de réaliser également les travaux d'aménagement du périmètre irrigué de 720 ha à l'aval du Barrage de Dourou. La

SONATER retient que ces activités n'ont pu être réalisées que grâce à la contribution de partenaires au développement. La SONATER remercie ces partenaires qui ont contribué à l'atteinte de ces résultats.

Quelle appréciation faites-vous des investissements du PARIIS-BF (aménagements, réhabilitations) sur les quatre zones d'intervention ?

Malgré les difficultés rencontrées par le PARIIS-BF, les concertations et l'engagement de l'ensemble des parties prenantes ont permis de mettre à la disposition des producteurs 356 ha de bas-fonds aménagés pour la production de riz lors de la campagne agricole humide 2022 et plus de 1 000 ha pour la production de riz lors de la présente campagne agricole humide 2023. En outre, la SONATER note l'accompagnement non négligeable que le PARIIS-BF accorde aux bénéficiaires à savoir d'une part, le développement organisationnel et d'autre part, l'appui à la production et les renforcements de capacités.





vie du projet

Une vue des artisans et prestataires locaux des équipements des réseaux d'irrigation pendant la session de formation

Formation des prestataires locaux d'irrigation

Se former pour mieux entretenir le réseau d'irrigation

Du 04 au 07 avril 2023, le **Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF)** a organisé une formation au profit des artisans et prestataires locaux des équipements des réseaux d'irrigation goutte-à-goutte de la région du Centre. Cette formation était animée par le partenaire stratégique type 2 du PARIIS.

La formation des artisans et prestataires locaux des équipements des réseaux d'irrigation goutte-à-goutte, qui s'est déroulée du 04 au 07 avril 2023, au niveau de la direction régionale en charge d'Agriculture du Centre, est une initiative du **Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF)**.

Ladite formation s'inscrit dans le renforcement des capacités desdits prestataires locaux d'irrigation afin d'assurer la durabilité des réseaux d'irrigation goutte-à-goutte mis en place par le projet dans ses zones d'intervention. Le PARIIS-BF dans le cadre de ses investissements a accompagné 06

promoteurs individuels pour l'aménagement de 18 ha de superficie goutte-à-goutte équipés avec toute la technologie nécessaire.

La formation a concerné une vingtaine de bénéficiaires venus des régions du Centre et du Nord. Ils ont bénéficié de séances théoriques et pratiques sur la gestion globale des motopompes et kits d'irrigation goutte à goutte. De manière théorique, il s'est agi pour le formateur de dérouler des modules de présentation sur les différentes parties de la motopompe et ses multiples usages, l'identification des pannes et les conditions de réparation des motopompes, la définition et les composantes du goutte à goutte et

les avantages, limites et inconvénients du goutte à goutte.

Pour une meilleure appropriation des techniques d'installation et d'entretien du système photovoltaïque par l'ensemble des participants, un site pilote aménagé par le PARIIS-BF dans le village de Songdin, dans la région du Centre, a fait l'objet de visite pour des exercices pratiques d'application.

Au cours de cette formation, les échanges ont été enrichissants et les participants se sont engagés à installer et gérer un système photovoltaïque et à faire la promotion du système goutte-à-goutte dans leur localité.



Un site pilote aménagé par le PARIIS-BF dans le village de Songdin, région du Centre, fait l'objet de visite pratique



La photo de famille des prestataires et artisans locaux



Mise en œuvre de l'audit du PAR de DOUROU

1 199 PAP indemnités pour perte temporaire de revenus

Le projet de Développement Hydro-agricole de Dourou (PDH/Dourou) avait obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) pour l'aménagement de 1 015 hectares de périmètre irrigué à l'aval du périmètre du barrage de Toécé en 2008. Des études d'Avant-Projet-Détaillé et une étude d'impact environnemental et Social assorties de réinstallation des personnes affectées avaient été réalisées en 2008. Le site à aménagé, en plus du village de Dourou, couvrait les villages de Kalsé, Tampouy et de Karakéré.



Participation des PAPs à la campagne d'information et sensibilisation à Dourou



Participation des PAPs à la campagne d'information et sensibilisation à Kalsé

Le potentiel aménageable en l'aval du périmètre de barrage de Toécé est d'environ 1 200 ha dont 600 ha dans le village de Dourou. En 2012, dans la perspective de la réinstallation, 2 930 personnes affectées, soit 750 ménages ont été recensées et indemnisées pour les pertes de terres, de cultures et/ou habitats dans les villages de Kelsé, Dourou, Tampouy et Karakéré. Depuis lors, aucun aménagement n'a malheureusement pu être réalisé, pour cause de rupture de financement par le partenaire financier, jusqu'à la mise en vigueur du PARIIS-BF qui a décidé d'aménager ledit site.

Dans le cadre de la réalisation de ce sous-projet par le PARIIS-BF, un screening environnemental et social a été réalisé en septembre 2019. Ce screening a permis à l'Unité de gestion du projet (UGP) de mesurer l'acceptabilité sociale de la

réalisation de l'aménagement et de noter des insuffisances dans la définition et la mise en œuvre de la réinstallation. Ainsi, il est ressorti la nécessité d'élaborer un rapport d'audit du PAR de Dourou afin de proposer des mesures correctives visant à purger les questions résiduelles des dix années après la mise en œuvre du premier PAR. Les résultats de l'audit réalisé en 2021 ont abouti à la formulation de certaines recommandations que sont :

- la compensation de vingt-sept 27 biens culturels présents sur le site (tombes, sites sacrés) ;
- la compensation pour perte de revenus après négociation avec les occupants actuels (1 013 au total) du site ;
- la compensation des propriétaires terriens (549 au total) en nature par l'attribution de parcelles à la fin de l'aménagement.

Résultats de la mise en œuvre des recommandations de l'audit du PAR de Dourou du 15/11/2022 au 31/12/2022

La mission de mise en œuvre des recommandations de l'audit du PAR du 15 novembre au 31 décembre 2022, par le consultant individuel a obtenu les résultats suivants :

- 1 199 PAP indemnités pour perte temporaire de revenus dont 528 femmes (44%) ;
- Délivrance d'un PV de promesse d'attribution de parcelle à 626 propriétaires fonciers après aménagement ;
- Compensation de 23 sites culturels (tombes, sites sacrés) ;
- Rédaction du rapport de mise en œuvre des recommandations de l'audit du PAR de Dourou.



Initiative pour l'irrigation au Sahel-BF

Première mission d'appui conjointe Banque mondiale-Gouvernement

Du 02 au 05 mai 2023 s'est tenu à Ouagadougou la première mission d'appui conjointe gouvernement-Banque Mondiale à la mise en œuvre des activités du Projet d'Appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) au titre de l'année 2023. La cérémonie d'ouverture de ladite mission était présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, monsieur Saïdou Sankara. L'équipe de la Banque mondiale était conduite par monsieur Yaya Yidia Bocoum, assisté par madame Bama/Nati Aïssata Delphine. La mission a connu également la participation des acteurs de mise en œuvre du projet.



Une vue des participants lors des échanges à la discussion technique sur la mise en œuvre du PARIIS-BF



La photo de famille des participants à la discussion technique Banque mondiale-Gouvernement sur la mise en œuvre du PARIIS-BF

Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, monsieur Seydou Sankara, a salué la tenue de cette mission. Il a, en outre, remercié la Banque mondiale qui accompagne le Burkina Faso et les pays du Sahel dans la réalisation d'investissements durables dans le domaine de l'agriculture irriguée.

Cette mission a permis d'évaluer les progrès réalisés par le PARIIS-BF dans la mise en œuvre de ses activités mais aussi les difficultés rencontrées depuis les dernières discussions techniques de novembre 2022. C'est ainsi que le Secrétaire Général a exhorté les acteurs du projet ainsi que ses partenaires à faire un bilan sans complaisance de la mise en œuvre des activités. Il les a invités à tirer les enseignements nécessaires afin d'aboutir à des résultats satisfaisants d'ici la fin du projet prévue pour mars 2024.

Durant les quatre jours des travaux, les participants ont échangé sur diverses thématiques en lien avec la mise en œuvre du projet. Ils ont fait une appréciation générale des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet depuis novembre 2022. Un accent particulier a été mis sur l'évolution

des indicateurs du cadre de résultats, la fonctionnalité en lien avec la planification, la collecte et la remontée des données.

Le PARIIS-BF est un projet d'irrigation dont l'ambition à terme est d'aménager 2 077 ha de bas-fonds et de périmètres irrigués. À cet effet, la Banque mondiale et les acteurs de mise en œuvre ont examiné le portefeuille de sous-projets afin de percevoir les progrès réalisés dans leur mise en œuvre ainsi que le sous-projet de Dourou, dans la province du Passoré.

À la date du 31 mars 2023, le PARIIS-BF a aménagé et mis en valeur au cours de la campagne agricole passée, 384 ha de bas-fonds et 18 ha de périmètre irrigué au goutte-à-goutte. La mission s'est intéressée aux aspects de mise en valeur desdits sous-projets ainsi que les critères de viabilité notamment la disponibilité des ressources en eau dans les barrages des 04 sous-projets de périmètres irrigués.

Dans la mise en œuvre des sous-projets, le PARIIS-BF dans ses résultats devrait renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre ainsi que les bénéficiaires. Au cours de cette mission, les acteurs

ont examiné l'état de mise en œuvre des activités en lien avec le renforcement des capacités et les thématiques dispensées à l'endroit des bénéficiaires.

Au cours des discussions, la mission s'est également intéressée à la thématique sur la passation des marchés. Ainsi, tous les marchés passés avec les entreprises ont fait l'objet d'analyse et des recommandations ont été formulées afin d'améliorer le processus. La mission a également apprécié les points sur l'état de mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementales et sociales ainsi que le mécanisme de gestion des plaintes. Elle s'est aussi intéressée à la question liée à la documentation des solutions d'irrigation. En effet, elle a cherché à comprendre le niveau d'opérationnalisation des dispositifs de documentation desdites solutions d'irrigation.

À la fin des quatre jours, la mission s'est dite satisfaite du déroulement des travaux. Le Chargé d'Étude, monsieur Moussa Ouattara, représentant le Secrétaire Général, qui a dirigé les travaux a exhorté les acteurs de mise en œuvre du PARIIS-BF à maintenir cet élan de solidarité constaté pour atteindre les résultats fixés à la clôture du projet.



Session statutaire du GPCN

Échanges autour des solutions d'irrigation

La session statutaire de l'année 2023 du Groupe de Partage de connaissances National (GPCN), du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF), déroulée du 25 au 27 avril 2023 à Ouagadougou. Elle s'est penchée sur la documentation des bonnes pratiques et solutions d'irrigation et a connu la participation des membres statutaires, des observateurs, du CILSS et des partenaires stratégiques ainsi que l'équipe du Projet d'accès à l'irrigation pour la culture du coton au Burkina Faso (PAICC-BF). Les travaux étaient dirigés par le Chargé d'Etudes, monsieur Ouattara, représentant monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, président du GPCN.



Les participants lors de la présentation de la solution BCER

Ce sont au total environ cinquante (50) membres statutaires du Groupe de partage de connaissances national (GPCN) du Projet d'Appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) qui se sont retrouvés en session statutaire, du 25 au 27 avril 2023, pour échanger sur les questions liées à la capitalisation des bonnes pratiques et à la documentation des solutions d'irrigation. Cette session était l'occasion pour le représentant du Secrétaire général

du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, monsieur Moussa Ouattara, par ailleurs président du GPCN, de rappeler l'importance de l'agriculture irriguée au Burkina Faso et les efforts déjà consentis par le gouvernement pour la mobilisation de l'eau et l'expansion des superficies irriguées.

Pour le Chargé d'Etudes, Moussa Ouattara, cette session dont l'objectif est de valider les solutions d'irrigations produites par le

PARIIS-BF contribuera à harmoniser les approches d'intervention. Pour parvenir à une approche consensuelle, monsieur Clément Ouédraogo, Coordonnateur du Programme d'appui à la maîtrise de l'Eau (PRA/ME) au niveau du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) estime que la finalité est qu'on arrive à institutionnaliser les solutions d'irrigations documentées dans les pays afin d'avoir une approche d'intervention harmonisée.



Au cours des trois jours de travaux, les participants ont apprécié les solutions d'irrigation soumises à l'intention pour examen et validation. Il s'agissait des solutions d'irrigation « *d'appoint du cotonnier, basée sur un système intégré de rétention d'eau de ruissellement et des aménagements antiérosifs dans la zone SOFITEX* » et des « *aménagements de bas-fonds suivant la méthode Plan d'Action Filière Riz (PAFR)* ». Ces solutions d'irrigation ont été construites suivant une approche qui prend en compte les dimensions organisationnelle, technique, financier et renforcement des capacités.

Après un examen des différents documents, les participants ont formulé des recommandations dans le but de les améliorer et de faciliter le processus d'institutionnalisation

desdites solutions. À l'unanimité, les participants ont validé les solutions d'irrigation

et élaboré une feuille de route pour la mise en œuvre des recommandations.



Photo de famille des membres statutaires du GPCN

La documentation de la solution d'irrigation a abouti à des conclusions et recommandations pertinentes. Les principales sont déclinées dans les lignes qui suivent :

- **L'aménagement de bas-fonds en « Diguettes suivant les Courbes de Niveau »** partant d'une approche holistique porté par le PARIIS est présenté comme étant une solution d'irrigation reposant sur les quatre (4) dimensions. Cette solution a été identifiée depuis la formulation du projet et sa documentation devrait se baser sur les expériences vécues sur le terrain.
- **L'analyse de la solution d'irrigation** (aménagement de bas-fonds en « Diguettes suivant les Courbes de Niveau ») selon le processus de description et de documentation nous a permis de tirer des enseignements. Ces enseignements nous amènent à dire que la mise en œuvre de la solution peut engendrer :
 - une amélioration des rendements pouvant atteindre 4 t/ha en riz paddy contre moins 2 t/ha dans les aménagements sommaires ;
 - un renforcement des liens des producteurs et une amélioration de la cohésion sociale dans la communauté ;
 - une implication des femmes dans les instances de décision de la SCOOPS ;
 - une amélioration des revenus des bénéficiaires ;
 - une restauration et une conservation des sols ;
 - une dynamique partenariale entre les acteurs et les

bénéficiaires tout comme entre les bénéficiaires et les entreprises, les bureaux d'étude, les fournisseurs et les institutions financières.

Le processus de documentation de la solution a permis non seulement de conclure sur sa viabilité en termes de bonnes pratiques et de solution d'irrigation, mais a permis aussi de tirer des leçons apprises. À titre d'exemple :

- **Sur le plan institutionnel**, l'on retient la nécessité d'application la loi n°034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural et ses décrets d'application dont le processus ultime proposé est l'immatriculation des terres ;
- **Sur le plan technique**, la récupération des terres marginales, un facteur d'accroissement très significatif des rendements (gain de production pouvant atteindre 3 t/ha) mais aussi la production dans les bas-fonds, des variétés initialement destinées à être produites dans des plaines irriguées (TS2, ORYLUX 6, ...) ;
- **Sur le plan financier**, l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique agricole plus volontariste permettant d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux intrants ;
- **Sur le plan renforcement des capacités**, la mise en œuvre efficace du plan de renforcement des capacités mais limitée par la faible capacité des acteurs à mobiliser les ressources. D'où la nécessité d'outiller les acteurs sur les outils de plaidoyer ou de mobilisation des ressources.



Sous-projets mise en valeur

La presse au contact des investissements du projet sur le terrain

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) a organisé une sortie terrain au niveau des sous-projets avec les hommes de médias, les 09 et 10 novembre 2022, dans la région du Centre-Ouest, sur les bas-fonds aménagés dans le cadre de l'initiative pour l'irrigation au Sahel. Ces bas-fonds se trouvent dans les communes de Sabou, de Ténado et de Dassa.



Les participants lors de la présentation de la solution BCER

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) contribue de manière durable à l'augmentation des superficies irriguées dans la zone du Sahel. Depuis 2018, le PARIIS-BF s'investit dans quatre zones (régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre, du Centre-Ouest, du Nord) pour aménager des bas-fonds, des périmètres irrigués privés et communautaires.

Le PARIIS-BF a convié les hommes de médias sur le terrain afin de constater de visu les investissements réalisés. Dans la commune de Sabou, province de

Boulkiemdé, les hommes de médias ont visité le sous-projet de Godé d'une superficie de 22,97 hectares (ha) réhabilité entièrement par le PARIIS-BF. Cet aménagement profite à un groupement fort de 352 membres dont 209 femmes. Au niveau de cette rizière, c'est la satisfaction chez les exploitants. Pour Issa Nébié, Secrétaire de la coopérative, « en dépit du retard au niveau des semis, nous espérons trois tonnes à l'hectare, soit un total de 68 tonnes ». La réhabilitation du bas-fond apparaît comme une bouffée d'oxygène au sein de la communauté de Godé qui peinait à bien exploiter le bas-fond.

"La réhabilitation du bas-fond par le projet PARIIS nous a beaucoup aidé. Au sein de notre communauté, il y a beaucoup de veuves et d'orphelins qui arrive à subvenir à leur besoin à travers ce bas-fond dont la réhabilitation a considérablement augmenté le rendement de la production", s'est exprimée Maïmounata Yaméogo, responsable des femmes de la coopérative.

Sur le site de Yerdion, commune de Dassa, dans la Province du Sanguié, nous avons visité une exploitation de 27,47 ha. Elle est exploitée par la coopérative Yiwo (Dieu est capable), composée de 147 hommes,



69 femmes dont 78 jeunes. Au niveau de Yerdion l'arrêt précoce des pluies, et le semis tardif ont considérablement joué sur le rendement. Néanmoins, les producteurs ont pu bénéficier du projet des formations sur « *les techniques et technologies de production de riz, le recyclage sur la gestion de l'eau et l'entretien des aménagements, la vie coopérative, la prospection des marchés et la contractualisation* » nous a confié Abdoulaye Bayili, de la chambre régionale d'Agriculture.

Pour Kalifa Bawar, président de la coopérative, la venue du projet à Yerdion a considérablement changé le fonctionnement de la coopérative. On note avec lui que la superficie du bas-fond a évolué et les parcelles des exploitants se sont agrandies.

Le dernier site visité était le bas-fond de Tialgo, village situé dans la commune de Tenado, précisément dans la province du Sanguié. Le projet a réhabilité le bas-fond au profit de 168 femmes et 66 hommes de la coopérative Nguewarye (si tu ne peux pas, il faut laisser). Ainsi, avec la réhabilitation chaque membre de la coopérative a bénéficié d'une parcelle au niveau de l'exploitation. Le chef de terre a invité les exploitants du bas-fond à se mettre ardemment à la tâche pour que la production soit abondante dans les années à venir. À ceux qui ne veulent pas travailler, il leur lance ce message : « *Si tu ne peux pas, il faut laisser* » en faisant référence au nom de la coopérative. Le dynamisme des membres de la coopérative se traduit par les résultats obtenus au cours de cette campagne : sur une superficie de 20,5 ha, les producteurs attendent 82 tonnes de riz, soit 4 tonnes à l'hectare.

Le constat fait sur le terrain permet d'apprécier les acquis engrangés par le projet sur le terrain. Pour l'heure, les producteurs souhaitent l'accompagnement du projet en termes d'équipements et de magasins de stockage.



Les hommes médias accompagnent les productrices de Yerdion dans le battage du riz



Les producteurs de Yerdion se prêtent aux questions des hommes des médias



echos des ZIP

Une vue du bas-fond de Tintilou

Mise en œuvre des sous-projets

872,22 ha à mettre en valeur par le PARIIS-BF pour cette campagne agricole 2023

Dans sa mise en œuvre, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso a mis en œuvre un certain nombre de sous-projets dans ses zones d'intervention lors des deux dernières années. Les sous-projets achevés en 2022 n'ont pas pu être mis en valeur du fait du retard accusé dans l'exécution des travaux. Les sous-projets qui seront mis en valeur sont des types 1, 2 & 3. Il s'agit des bas-fonds, des gouttes-à-gouttes et des périmètres irrigués communautaires. Le tableau ci-dessous donne un récapitulatif des sous-projets à mettre en valeur par zone, province et village.



À Kalkoye dans le Nord, les derniers pertuis sont en réalisation et les dernières DCN en enrochement

N°	Type	Région	Province	Commune	Village	Site	SUP (HA)
							872,22
1	T 1	Boucle du Mouhoun	Balé	Bagassi	Banou	Banou (réhab)	20,98
2	T 1		Mouhoun	Tchériba	Oualoubié	Oualoubié	66,07
3	T 1		Nayala	Yaba	Biba	Biba2	19,34
4	T 1		Nayala	Kougny	Nimina 1	Nimina1	17,93
5	T 1		Nayala	Kougny	Niaré	Niaré	46,93
6	T 1		Nayala	Yaba	Siena	Siena	24,12
7	T 1		Nayala	Yaba	Biba	Biba1 (réhab)	59,84
8	T 1		Nayala	Yaba	Biba	Biba2 (réhab)	51,53
9	T 1	Centre	Kadiogo	Tanghin Dassouri	Gulibilin	Gulibilin3	19,49
10	T 1		Kadiogo	Tanghin Dassouri	Sané	Sané2	27,13
11	T 1		Kadiogo	Komki Ipala	Tintilou	Tintilou2	12,05
12	T 1		Kadiogo	Koubri	Nambé	Nambé	31,78
13	T 1	Centre Ouest	Boulkiemdé	Kokologho	Gulouré	Gulouré	27,62
14	T 1		Boulkiemdé	Kokologho	Menega	Menega	23,76
15	T 1		Boulkiemdé	Kokologho	Nidaaga	Nidaaga	20,66
16	T 1		Sissili	Boura	Boara	Boara	32,26
17	T 1		Sissili	Boura	Bozo	Bozo	19,88
18	T 1		Sanguié	Kordié	Kordié	Meyao	31,37
19	T 1		Sanguié	Tenado	Bavila	Bavila	24,88
20	T 1	Yatenga	Passoré	Bagaré	Kala	Kala	20,47
21	T 1	Yatenga	Yatenga	Kalsaka	Kalkoye	Kalkoye	27,13
22	T 2	Centre-Ouest	Boulkiemdé	Ramongo	Kabinou	Kabinou	3,00
23	T 2		Boulkiemdé	Sabou	Nariou	Nariou	3,00
24	T 2	Centre	Kadiogo	Ouagadougou	Songdin	Songdin	3,00
25	T 2		Kadiogo	Saaba	Gampéla	Gampéla	3,00
26	T 2		Kadiogo	Koubri	Moincé	Moincé	3,00
27	T 3	Boucle du Mouhoun	Balé	Fara	Mouhoun 2	Mouhoun 2	28,00
28	T 3		Balé	Poura	Mouhoun 3	Mouhoun 3	38,00
29	T 3		Balé	Sibi	Boromissi	Boromissi	60,00
30	T 3	Centre	Kadiogo	Pabré	Gaskaye	Gaskaye	20,00
31	T 3		Kadiogo	Koubri	Koubri	Koubri (PK25)	17,00
32	T 3	Centre Ouest	Boulkiemdé	Nanoro	Nanoro	Nanoro	27,00
33	T 3		Boulkiemdé	Sabou	Savili	Savili	42,00



À Gulibilin 3, l'entreprise s'attèle à enrocher les dernières DCN



Sur le bas-fond de Gulibilin 3 les agents d'encadrement échnagent avec une mission du PARIIS-BF



À Sané 2, les dernières DCN en cours d'enrochement



Le bas-fond de Tintilou sera mis à la disposition des producteurs pour la mise en valeur au cours de cette campagne

Aménagement de 314 ha de PI

Quatre (04) périmètres irrigués communautaires de 191 ha en cours d'aménagement

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) dans sa mise en œuvre a prévu d'aménager 191 ha sur les deux rives du fleuve Mouhoun. Il s'agit du site de Boromissi, 60 ha, qui se trouve sur la rive droite et les sites de SOCAF, 68 ha, Mouhoun 2, 28 ha, et Mouhoun 3, 35 ha, qui se trouvent sur la rive gauche. En plus de ces sites, le PARIIS-BF aménagera avec le Projet de Résilience et de Compétitivité agricole (PReCa) 700 ha dans le village de Dourou, province du Passoré, région du Nord. Il financera pour ce sous-projet de Dourou l'aménagement de 209 ha sur les 700 ha.



Les travaux du puits de pompage avancent rapidement sur le site de Mouhoun 2

Le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) dans sa mise en œuvre s'est donné pour objectif d'aménager 191 ha de périmètres irrigués de système semi-californien sur les deux rives du fleuve Mouhoun. Il s'agit des sites de Boromissi, de SOCAF, de Mouhoun 2 et de Mouhoun 3. Le site de Boromissi de 60 ha est situé dans la commune de Siby, celui de Mouhoun 3 relève de la commune de Poura, les sites de Mouhoun 2 et SOCAF relèvent de la commune de Fara. L'ensemble de ces sites sont situés dans la province des Balé, région de la Boucle du Mouhoun.

Les sites de Boromissi, Mouhoun 2 et Mouhoun 3 sont en plaines travaux tandis que le site de SOCAF, les travaux débuteront d'ici fin juin. Pour ce qui est des périmètres irrigués en travaux (Boromissi, Mouhoun 2 et Mouhoun 3), les entreprises s'activent pour les achever dans un délai raisonnable et permettent aux producteurs de les mettre en valeur au cours cette année.

Sur ces sites de périmètre irrigué, les travaux consisteront à la réalisation de deux bassins d'admission (captage) situés en bordure du lit mineur du fleuve Mouhoun et sont en béton

armé dosé à 350 kg/m³ de ciment et sont munies de grilles à l'entrée des conduites d'amené ; deux conduites d'amené en buses de diamètre 1 000 mm reliant les bassins de captage aux puits de pompage et les buses sont en béton dosé à 350 kg/m³ de ciment ; de deux stations de pompage composées de deux puits de pompage situés à la fin des conduites d'amenés et réalisés en voiles de béton armé dosé à 350 kg/m³ avec chacun une profondeur d'environ 7,20 m ; d'un réseau de refoulement d'une longueur totale de 2 787 m en PVC pression PN6 de diamètre 280 mm reliant la station de pompage à

quatre bassins partiteurs ; d'un réseau de distribution.

Des prises d'irrigation ou prises parcellaires seront réalisées en béton ordinaire de 300 kg/m³ et seront placées à tous les 50 m et sont reliées aux conduites secondaires par des réhausses. Aux prises d'irrigation, des bassins de vidange seront réalisés en maçonnerie de parpaings pleins de 15 cm avec un tapis de moellons au fond pour permettre le nettoyage des conduites secondaires.

Pour les exigences environnementales, des ouvrages d'assainissement sont prévus à savoir la réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine (PMH) avec un aménagement de la superstructure et d'un bloc de latrines VTP à deux postes.

Sur le terrain, précisément sur le site de Boromissi, le constat sur l'état d'avancement des travaux laisse entrevoir un motif de satisfaction avec un taux de réalisation d'environ 59%. On note que l'entreprise a

réalisé les 02 bacs d'admission d'eau, les 02 deux conduites d'amenée constituées de buses en béton armé, les 02 puits de pompage. Aussi, les bassins de distribution,

les ouvrages de prises et de vidange et la voie de contournement ont été réalisés. Les conduites de refoulement et de distribution ont été également posées.



Le bassin partitaire achevé sur le site de Boromissi

Pour ce qui est du sous-projet de Dourou, les deux projets (PARIIS-BF & PReCA) ont convenu de la remise du site au groupement d'entreprise chargé de l'exécution des travaux le 08 juin 2023. À l'issue de cet acte de remise, le groupement d'entreprise (JOC-ER SA & SOTRACOM) pourra commencer les travaux sur le site. Le site de Dourou avec un potentiel de 720 ha dont 120 ha sont réservés à l'agrobusiness sera aménagé suivant le système gravitaire. L'aménagement va profiter à environ 17 000 personnes qui sont les producteurs des localités environnantes. Pour ce qui est des travaux à réaliser sur le site de Dourou, il s'agira pour le groupement d'entreprise de :

- la construction d'une station de pompage pouvant déborder 2 400 l/s ;
- la construction du réseau d'irrigation constitué de canaux à ciel ouvert :
 - 01 canal adducteur long de 10 475 m ;
 - 04 canaux primaires (CP1 à CP4) d'une longueur totale de 1 740 m ;
 - 18 canaux et 01 sous canaux secondaires d'une longueur totale de 18 320 m ;
 - 120 canaux tertiaires d'une longueur totale de 40 310 m ;

- la construction du réseau de drainage :
 - 03 drains primaires d'une longueur totale de 2 883 m ;
 - 23 drains secondaires totalisant 14 762 m ;
 - 135 drains tertiaires totalisant 41 798 m ;
- la construction d'ouvrages de protection contre les inondations :
 - 02 digues de protection d'une longueur totale de 12 900 m ;
 - 04 drains ou fossés de garde d'une longueur totale de 10 504 m ;
- la construction du réseau de circulation :
 - 05 pistes principales le long du canal adducteur et des canaux primaires de 12 215 m ;
 - 18 pistes secondaires le long des canaux secondaires de 18 320 m ;
- la construction d'ouvrages ponctuels ;
- l'aménagement parcellaire ;
- la construction de bâtiments d'exploitation :
 - 07 magasins de stockage ;
 - 05 aires de battage et de séchage ;
 - 10 aires de conditionnement des produits maraichers.



Le puits de pompage en construction sur le site de Mouhoun 3



Le puits de pompage et la plateforme en cours de construction sur le périmètre irrigué de Boromissi



Le travaux de finition du bac de captage sur le site de Boromissi



Les travaux de réalisation du forage sur le site de Boromissi sont presque achevés



Une mission de contrôle sur le site de Boromissi donne des orientations pour le perfectionnement du bac de captage



Une mission de PARIIS observe les travaux sur le site de Boromissi (bassin partitaire en finition)



Une vue de profil du bac de captage



Une prise parcellaire sur le site de Boromissi achevée à 75%



La parole aux experts

Godé tout comme les autres sites de bas-fond, les DCN ont été réalisées suivant la même technique avec la même matière

Solution d'irrigation type 1

Le géotextile, une matière assurant la durabilité des DCN

Le Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) est mis en œuvre selon l'approche solution d'irrigation. Le PARIIS-BF a documenté deux solutions d'irrigation à partir deux expériences mises en œuvre. Il s'agit des expériences de bas-fond suivant le modèle Plan d'action filière riz (PAFR) et le bassin de collecte des eaux de ruissellement dans la zone SOFITEX. Pour ce qui est de l'expérience bas-fond documenté par le PARIIS-BF, la technologie se caractérise par des diguettes en terre revêtues de géotextile et de moellons suivant les courbes de niveau.

Le modèle technique est basé sur la satisfaction des conditions de durabilité. La durabilité se base sur trois piliers essentiels que sont : le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental. Le pilier économique, prend en compte le coût de l'aménagement à l'hectare (disponibilité et proximité des matériaux) relativement moins coûteux que les autres types d'aménagements (bas-fonds en seuil, périmètres irrigués, etc.). Le pilier social se réfère à la capacité des producteurs à s'approprier l'ouvrage. Le pilier environnemental intègre l'ensemble des paramètres agro-pédo-climatiques et la gestion des ressources naturelles. Le modèle technique issu de cette approche s'avère être résilient. Il se caractérise par des diguettes en terre revêtues de géotextile et de moellons suivant les courbes de niveau. Il permet de gérer la lame d'eau et parer à d'éventuelles poches de sécheresse afin d'offrir des conditions optimales de croissance au riz.

La technologie d'aménagement de bas-fonds, suit un processus. Les ouvrages composants l'aménagement sont les suivants :

- Des diguettes suivant les courbes de niveau ou Diguettes Courbes de Niveau (DCN) en argile compactée d'une hauteur de 30 à 35 cm avec des talus 1H/1V en

amont et 2H/1V en aval et largeur en crête de 20 cm. Leur objectif est de maintenir une lame d'eau uniforme dans le bas-fond ;

- Protection des DCN avec du géotextile et un parement en moellons latéritiques ;
- Ouvrages de décharges ou pertuis sur les DCN équipées de vannettes : ces ouvrages permettent de gérer la lame d'eau ;
- Casiérage des superficies entre DCN (délimitation des parcelles agricoles) : il permet de stocker temporairement l'eau et d'améliorer la répartition des eaux dans les espaces inter-DCN. Il facilite aussi les opérations culturales ;

- Ouvrages de protection (cavalier, les diguettes filtrantes, traitement de ravines).

Pour les DCN, la qualité est assurée par :

- L'utilisation d'un matériau ayant des caractéristiques géotechniques adaptées. Des essais en laboratoires ainsi que des essais in-situ sont réalisés pour s'assurer de la qualité du matériau. Le compactage se fera sur la base des planches d'essai réalisées (test de compacité), ainsi que sur la vérification de la compacité tout au long des travaux de réalisation de la DCN (par couche de 15 cm) ;



Le bas-fond de Tialgo a été aménagé en 2022 par le PARIIS-BF et les producteurs apprécient les DCN qui ont réalisées



- L'utilisation de géotextile qui est un matériau composé principalement de polypropylène ;
- L'utilisation de moellons latéritiques (ou bloc granitique) pour la protection des DCN. Ces blocs de pierre doivent avoir un diamètre compris entre 20 et 30 cm.

Pour les puits, la qualité est assurée par :

- Le dosage minimum du ciment dans le béton de 300kg/m³, du gravier (5/25) et de sable (0/5) dépourvu d'impureté ;
- L'utilisation de vannettes en tôle de 5 mm d'épaisseur, de 60 cm de largeur et 41 cm de hauteur ;
- L'utilisation de gabions (100 x 200 x 50 cm) en aval des puits ;
- La protection en perré maçonné de 1 m minimum de part et d'autre des bajoyers.

L'aménagement est fait sur la base des modèles développés dans le manuel technique d'aménagements de bas-fonds rizicole au Burkina-Faso. Parmi ces modèles, le type 7 est celui qui offre un meilleur rapport qualité/prix. Dans la mise en œuvre de l'expérience, les études de faisabilités sont réalisées dans le but d'adapter ce modèle au contexte du sous-projet.

Un modèle durable

La durabilité de l'expérience repose sur plusieurs aspects :

- la constitution robuste de l'ouvrage dû à l'enrochement des diguettes. Elle a techniquement une durée de vie de quinze (15) ans ;
- le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires suivant le plan de renforcement de capacité ;

- le mécanisme de gestion communautaire avec l'implication de l'ensemble des bénéficiaires ;
- l'amélioration i) de la productivité (augmentation des rendements), ii) de la qualité du produit, et iii) de l'amélioration des revenus.

Un modèle répliquable

La répliquabilité de l'expérience est possible grâce à l'existence de l'expertise au niveau de l'administration publique et du privé (prestataire). Cette expertise se traduit par l'existence de documents (Tdr types, études, manuels, guides...) et de ressources humaines qualifiées.

La mise en œuvre de l'expérience dans plusieurs zones a permis de constater la durabilité des ouvrages par rapport à d'autres solutions existantes.



Protection des remblais par du géotextile sur le site de Kéлиндou



témoignages

Le périmètre irrigué de Gaskaye entièrement clôturé par le PARIIS-BF

La réhabilitation du site de Gaskaye

Une aubaine pour la société coopérative rizicole

Le périmètre a été aménagé depuis les années 1980. Après des années d'exploitation, les ouvrages se trouvaient dans un état de vétusté très avancé. À cela, la digue de protection avait cédé et ce site au regard des dégradations nécessitait qu'il soit réhabilité. L'intervention du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) a consisté à mettre en état la digue de protection et à reprendre le canal d'amené. On note également les portions des canaux principaux et secondaires qui étaient dégradées ont été reprises. Au niveau des prises, il y a des travaux de réhabilitation de mise en état. Il y a d'autres réalisations en lien avec les mesures de sauvegarde notamment les réalisations de latrine, d'un point d'adduction d'eau potable pour les besoins des bénéficiaires et une clôture grillagée de l'ensemble du site pour réduire l'impact des animaux domestiques sur le site.

Ouédraogo Denis, Secrétaire de la coopérative du périmètre irrigué de Gaskaye

« Le périmètre irrigué de Gaskaye date de 1980. Après une quarantaine d'année d'exploitation, les ouvrages se trouvaient dans un état de dégradation assez avancé. Cet état de dégradation faisait que les producteurs ne pouvaient plus produire sur deux saisons (pluvieuse & sèche). Décidés de prendre leur destin en main, les producteurs ont approché la direction régionale en charge de l'Agriculture de la région du Centre et ont donc formulé une demande pour la réhabilitation dudit périmètre. C'est ainsi qu'après les différentes procédures y relatives, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF) a décidé de procéder à la réhabilitation du périmètre de Gaskaye afin de permettre aux populations de ladite localité de bénéficier de tous les bienfaits du périmètre et par ricochet du barrage. À travers cette réhabilitation, le PARIIS-BF a réalisé un forage et des latrines sur le site au profit des bénéficiaires. Avec tout ce dispositif nous pouvons produire désormais deux fois dans l'année. Nous comptons donc produire en cette campagne humide le riz et pour la campagne sèche, nous produirons essentiellement les cultures maraichères (choux, tomate, oignons, etc.). Le périmètre de Gaskaye tient compte de l'aspect genre. Les femmes et les jeunes sont assez représentatifs sur le site. Les femmes travaillent sur les parcelles de leurs maris au compte de la famille et disposent d'un lot de parcelles pour elles. Les revenus issus de la mise en valeur de ces parcelles contribuent à leur épanouissement et à faire fonctionner le groupement des femmes à travers les cotisations qu'elles font. »




Yaméogo Achille, Chef du service départemental en charge de l'Agriculture au niveau de la commune de Gaskaye

« Nous sommes sur le site de Gaskaye d'un périmètre irrigué de 20 ha réhabilité par le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel-Burkina Faso (PARIIS-BF). La réhabilitation du site de Gaskaye va soulager la population de Gaskaye qui se contentait que de la production rizicole une fois dans l'année pour satisfaire leur besoin alimentaire. En 2018, la digue de protection du périmètre a cédé et a provoqué un arrêt de la production de riz sur le site. L'aménagement du périmètre va permettre à la population de reprendre les activités de production en saison hivernale tout comme en période sèche pour les productions maraîchères. La réhabilitation du périmètre est une aubaine pour les populations de Gaskaye et plus précisément pour la coopérative rizicole de Gaskaye qui exploite le périmètre. Elle pourra désormais s'adonner à son activité de production du riz sans grande difficulté et enchaîner avec la production maraîchère en saison sèche. Plus qu'une satisfaction, c'est un sentiment de reconnaissance que les bénéficiaires ont à l'endroit du PARIIS Burkina Faso ».





Pour une agriculture plus rentable et autosuffisante au Sahel

 03 BP 7123 Ouagadougou 03 - Burkina Faso - Siège Ouaga 2000

 : (+226) 25 37 48 49

 : paris.bf2019@gmail.com

 : www.pariisburkina.org